

Rapport de la Réunion du Comite Exécutif de RAMPao

Date de la réunion: le 3 décembre 2014

Heure de la réunion: 9h – 14h

Participants: 8 (un participant virtuel)

- Aboubacar Oularé - Président (au début de la réunion), Guinée Conakry
- El Hadramy Ould Ahmed Deida – PNBA, Mauritanie
- Miguel de Barros – Urok, Guinée Bissau
- Ousmane Kane – DPN, Sénégal
- Simon Meriaux, MAVA Fondation
- Gabin Agblonon, Wetlands Intl, Représentant des membres associés
- Dominique Duval-Diop, Secrétariat, RAMPao

Documents discutés et envoyés aux membres:

- Agenda provisoire de la réunion
- Termes de références du consultant pour appuyer le processus d'autonomisation (Annexe 1)
- Rapport d'activités et rapport financier 2014 (Annexe 2)
- Plan de travail et budget 2015 (Annexe 3)
- Note conceptuelle pour le processus de révision de la stratégie régionale d'AMP en Afrique de l'Ouest (Annexe 4)



Agenda validé

Heure	Activité
08:30 – 09:00	Mise en place
09:00 – 9:15	1. Mot de bienvenu

09:15 – 09:45	2. Présentation du ComEx et de l'équipe du Secrétariat ; validation de l'agenda
09:45 – 10:00	Pause café
10:00 – 11:00	3. Processus d'autonomisation / candidats consultance
11:00 – 1:00	4. Activités 2014 et Rapport financier/ PTBA 2015 / Staffing du Secrétariat
13:00 – 14:00	Pause déjeuner
14:00 – 15:00	5. Processus de la révision de la stratégie régionale d'AMP ouest-africaines
15:00 – 16:00	6. L'organisation de la 6 ^{ème} Assemblée Générale
16:00 – 16:30	7. Points divers
16 :30	Clôture

1. MOT DU BIENVENU DU PRESIDENT

Le Président du RAMP AO, Monsieur Aboubacar Oularé, empêché a pu faire le mot de bienvenu au Comite Exécutif à travers un appel téléphonique. Dans son propos, il a souligné les activités menées par le réseau à l'échelle internationale durant les derniers mois, relatives à la participation à la réunion de la Convention d'Abidjan tenu du 25 au 27 novembre 2014 et au Congrès Mondial des Parcs à Sydney du 12 au 19 novembre 2104.

Il a exprimé l'importance de cette réunion pour la prise de décisions concernant le processus d'autonomisation ainsi que l'organisation de la 6^{ème} Assemblée Générale. Le président a magnifié la participation du représentant du PNBA, en soulignant l'important rôle qu'il joue dans le réseau. Il a demandé aux membres du comité exécutif d'être vigilant dans les discussions et les a souhaité une bonne réunion.

Le discours du président a été suivi de la présentation des membres du Comite exécutif, du staff du Secrétariat et la validation de l'agenda.

2. PROCESSUS D'AUTOMISATION

Le Secrétaire a commencé la présentation du processus d'autonomisation en rappelant l'historique de la fusion MAVA-FIBA qui, a débutée avec une réunion d'information tenue à Dakar le 11 juin 2014 entre les représentants de la Fondation MAVA, le président et le Secrétaire Générale du RAMP AO, et la Directrice Générale de la FIBA.

Cette réunion a été suivie par l'annonce officielle de la fusion faite le 26 juin 2014 par la Directrice Générale de la FIBA, Madame Sylvie Goyet aux partenaires. Ensuite, le président de RAMP AO a envoyé une lettre d'information sur l'implication de la fusion aux membres du réseau le 10 juillet 2014.

Des réunions du Secrétariat pour réfléchir sur les implications de la fusion sur le RAMP AO et les consultations avec les membres du Conseil scientifique se sont poursuivies en juin et juillet 2014. Le Secrétariat a aussi consulté d'autres réseaux tels que le MedPan, le RAPAC, et l'ADEPA sur leur expérience dans l'établissement des réseaux indépendants. Les résultats de ces réflexions ont été transmis dans un mémo à l'équipe de la FIBA pour clarifier les priorités et les souhaits du réseau.

Une nouvelle mission de la MAVA a été organisée en septembre 2014 pour continuer les discussions avec les partenaires. Dans le cadre de cette mission, une réunion avec le Secrétariat de RAMP AO s'est tenue le 11 septembre 2014, où la MAVA a encore assuré le réseau de son accompagnement et de son soutien pour le processus d'autonomisation.

Cet appui prend la forme d'un appui technique et financier pour permettre le recrutement de consultants pour soutenir le RAMP AO dans ce processus au cours de l'année 2015.

Un appel à proposition a été donc lancé le 3 novembre 2014 pour le recrutement d'un consultant pour identifier et analyser les différentes options (de structure et de pays hôte) que le réseau pourrait adopter pour assurer son autonomisation administrative et financière. La date limite étant fixée au 26 novembre 2014, le Secrétariat a reçu les 6 propositions suivantes:

- Pape Samba Diouf – pas d'offre financier
- Francis Staub – 8,000 euros
- L'équipe JRK Management and Gouvernance - 3,960,000 FCFA/ 6,036 euros
- Youssouf DEMBELE - 9,326 euros
- Ecosystem management conservation, Suisse + expert local – 24,100 euros
- Mamadou Ba – 4,100,000 FCFA / 6,250 euros

Le représentant de la MAVA a rappelé que la fusion de la FIBA avec la MAVA ne permet que de façon provisoire le portage administratif du RAMP AO par la MAVA en 2015. La MAVA n'a pas vocation à héberger ses partenaires ce qui fait que le processus d'autonomisation du RAMP AO (autonomisation administrative et physique) est une priorité pour l'année 2015.

Le représentant de la MAVA a assuré le comité que la fondation privilégie la sélection d'un consultant qui va mener au mieux le travail qui cadre bien avec les TDRs au lieu de privilégier la proposition financière. Il a aussi insisté sur le fait que s'il y a d'autres propositions soumises avant que le comité de sélection se réunisse, ces dernières doivent être prises en compte. Le processus d'évaluation d'offres comprend la mobilisation d'un petit comité pour évaluer les propositions selon les compétences vis-à-vis des objectifs de l'étude, la compréhension et proposition technique et la proposition financière. Une connaissance du réseau et du fonctionnement des réseaux similaires est un atout. Le souhait est de finaliser le processus de sélection aussitôt que possible afin que le consultant retenu puisse débiter le travail en début de l'année 2015. Dernièrement, il rappelle que l'engagement des partenaires sera garanti avec les visites qui seront faites aux institutions nationales par le président, le secrétariat, et des membres du comité exécutif, planifiées en début 2015.

Discussion

Un des résultats de la discussion qui a suivi la présentation de la SG était l'importance de prioriser le processus d'autonomisation afin de le mener jusqu'à sa fin avant fin décembre 2015. Cela dit qu'il est critique de valider l'option que le réseau va choisir pour sa structure avant la tenue de la 6^{ème} Assemblée Générale. Les membres du comité ont discuté du processus de validation de l'option par les membres du réseau citant le besoin de tenir en compte la taille de l'AMP, les ressources financières disponibles de chaque AMP ainsi que d'autres critères. Cette discussion a soulevé le besoin des parties prenantes d'avoir une bonne compréhension des options réalistes. Les membres du comité exécutif ont insisté sur la qualité du travail du consultant qui va appuyer le processus. La discussion a aussi porté sur le travail que doit faire le consultant pour la recherche et l'identification des options pour l'autonomisation en se basant sur le rapport de Mike Moser.

Plusieurs recommandations sont sorties de la discussion, notamment que :

- 1) le consultant doit fournir des recommandations précises sur une liste d'options prioritaires restreintes (2 options seraient optimales); ne pas faire une longue liste de propositions, mais une liste courte bien étudiée selon les critères définis dans la méthodologie ;
- 2) le consultant doit proposer un processus de validation de l'option à suivre qui va assurer l'implication de façon équilibrée de tous les membres et parties prenantes du réseau ;
- 3) le processus de validation doit privilégier un consensus le plus large possible ;
- 4) la validation doit se faire bien avant la tenue de l'AG pour permettre au Secrétariat d'élaborer dans le cadre d'une 2^{ème} consultance les documents constitutifs de la structure

- validée (e.g. statuts, règles intérieurs, composition du bureau etc.) qui pourront être validés lors de l'AG ;
- 5) il faut dans ce processus accélérer le timing, mais sans ignorer le besoin d'impliquer le maximum de membres et parties prenantes du réseau pour assurer l'appropriation de tous les acteurs et pays ;
 - 6) tous les acteurs du réseau doivent être informés au long du processus à chaque étape pour qu'ils puissent agir correctement.

3. REALISATIONS DU SECRETARIAT EN 2014 ET RAPPORT FINANCIER 2014

Le SG a présentée les réalisations de l'année 2014, soulignant les activités phares réussies dans le cadre de chaque objectif du Plan de Travail (PT) 2014. Elle a souligné aussi le fait que ce rapport prenait en compte uniquement les activités réalisées par le staff du Secrétariat et non pas des partenaires de façon générale. Par objectif, les activités soulignées sont ci-dessous.

Objectif spécifique 1 - Renforcement des capacités et de la gestion d'AMP (A 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 2.1, 2.2)

- L'organisation en partenariat avec le réseau ADEPA 2 missions d'un expert de la Task-Force (TF) Gouvernance partagée en Gambie et Sénégal; organisation de la réunion de constitution de la TF AMP-Pêche le 9-10 décembre et une mission de terrain à Joal ;
- Finalisation et vulgarisation du rapport de l'étude sur les besoins en matière de renforcement des capacités ;
- Finalisation de la note conceptuelle pour le programme de renforcement des capacités ;
- Pas de visites d'échangées organisées par le RAMP AO ;
- Poursuite de discussions sur le jumelage; échanges avec les réseaux Africains d'AP, le MedPan, le NAMPAM et le CAMPAM lors du Congrès mondial des Parcs ;
- Petites subventions – début de développement de projets à travers le partenariat avec l'Ecofund.

Objectif spécifique 2 - Renforcement institutionnel du réseau (A3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.4, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2)

- Recherche et consolidation de partenariats ;
- Participation du staff de Secrétariat dans les formations en langue et le suivi-évaluation ;
- Organisation du ComEx; Appui au processus d'autonomisation ;
- Membres régulièrement consultés dans la mise en œuvre des activités ;
- Recherche de financement et d'appui technique pour le processus de révision de la stratégie régionale des AMP ;
- Résultats de l'exercice RAPPAM mené en 2013 ne sont toujours pas sortis ;
- Identification de nouvelles sources de financements continue – financement de l'UICN, PRCM, WWF, FIBA.

Objectif spécifique 3 - Renforcement institutionnel du réseau (A 7.1, 7.2, 8.1, 8.2, 8.3, 9.1, 9.2)

- Développement de plusieurs supports de communication; TDRs pour le développement d'une stratégie de communication élaborée ;
- Liens identifiés et poursuit avec les forums civils, les réseaux des journalistes ;
- Appui technique à la création d'un réseau régional de radios communautaires a travers un partenariat tripartite avec le WWF et l'UICN ;
- Pas d'activité menée pour A 8.2 faute de manque de financement ;
- Refonte du site-web RAMP AO en cours; participation dans la plateforme virtuelle du PRCM ;
- Développement et impression de 2 newsletters ;

- Appui et échanges avec les institutions nationales (DAMCP, IBAP, DPN etc.) et universités (Master Gidel).

Objectif spécifique 4 - Contribution aux politiques et prise de décisions (A 10.1, 11.1, 11.2, 11.3, 12.1, 12.2, 12.3, 13.1)

- Participation dans les réunions des acteurs pertinents; rédaction des chapitres et articles scientifiques; participation et communication dans le cadre du Congrès Mondial des Parcs en Sydney et la COP de la Convention d'Abidjan en Cape Town;
- Capitalisation d'analyse des lacunes; actualisation des analyses et bases de données à travers le projet pour appuyer le processus de la révision de la stratégie régionale des AMP en Afrique de l'ouest ;
- Etablissement d'un partenariat avec BirdLife Intl autour du projet Alcyon pour l'identification des couloirs écologiques ;
- Développement du projet MANTA et participation dans le processus EBSA pour appuyer les pays dans la conservation des zones en haute mer ;
- Le travail entamé en collaboration avec le projet WCMC-UNEP financé par la MAVA sur la vulnérabilité face aux changements climatiques ;
- Organisation de la réunion de constitution de la TF AMP-Pêche ;
- Participation dans la réunion du projet de recherche de la CSR – Awa ;
- Le travail d'identification des principes de recherche pas encore entamé.

Discussion

Le membre représentant l'AMP du PNBA a cité les activités qui ont été menées et réalisées dans le PNBA et qui doivent faire parties du rapport d'activité 2014 du réseau. Il a par ailleurs cité le besoin de capitaliser les activités fait en collaboration avec Ecofund, vu le partenariat signé avec le RAMP AO lors de la 5^{ème} AG en novembre 2013. Ces activités comprennent l'installation d'un observatoire d'oiseaux à Iwik et l'organisation d'un camp de vacances au profit des enfants Imraguen. Le représentant de la MAVA a aussi suggéré que le soutien de la fondation pour les activités de jumelage avec les autres réseaux d'AMP telles que le MedPan, notamment dans la perspective de l'autonomisation du RAMP AO, était fort possible vu le partenariat qui existe avec ce réseau.

Concernant l'activité liée à l'appui à la création d'un réseau de radios communautaires, les membres du comité ont suggéré un rapprochement avec les ministères de l'environnement particulièrement au Sénégal vu le financement PRCA déjà octroyé pour soutenir cette activité au Sénégal (contact Baba Sene).

Concernant la refonte du site web, le Secrétariat a été cautionné de garder à l'esprit qu'il est en phase d'évolution vers l'autonomie ce qui nécessite une réflexion sur l'approche communicationnelle. Une autre modification du site web pourrait être nécessaire suivant la structure ou entité choisi par les membres. Est-ce qu'on ne devrait pas regarder l'utilité d'un blog, page Facebook etc.?

Pour le volet communication, l'éducation environnementale devra être une priorité et le Secrétariat devra rechercher un partenariat avec le PRCM et le programme régional d'éducation environnementale. Le Secrétariat devra aussi capitaliser le processus d'identification des sites RAMSAR en Guinée-Bissau dans le cadre de ces activités. Concernant la problématique du changement climatique, les membres du comité ont souligné l'importance de coordonner avec le PEEC au Sénégal pour l'étude sur la vulnérabilité face à ce défi.

Bien que l'activité 12.2 (développement des principes de recherche et d'études scientifiques dans les AMP et le littoral) reste très importante, peu de choses ont été réalisées dans cet objectif. Cet axe est très important surtout au niveau de la recherche qui se passe dans les

observatoires tels que celui du PNBA, qui bénéficiera de plus de données afin de les exploiter pour la prise de décisions. Le Conseil Scientifique devra être mobilisé pour cette réflexion et nous devons suivre la philosophie de “recherche-action”. Dernièrement, cette politique de recherche devra privilégier la restitution des résultats des recherches auprès des communautés et l’orientation des projets de recherche vers les problématiques prioritaires. Nous devons identifier aussi les axes de recherche prioritaires. Le RAMPPO devra se rapprocher des institutions de recherche aussi.

4a. PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2015 ET STAFFING DU SECRETARIAT

Le SG avant de présenter le PTBA de 2015, a discuté de l’appui que la MAVA en 2015. Cet appui prend plusieurs formes notamment:

- Appui administratif majeur (prise en charge de 100% du budget de fonctionnement) ;
- Reprise du portage institutionnel et physique de la FIBA par la MAVA jusqu’à la fin de 2015 ;
- Renforcement du staff de Secrétariat - Assistant administratif et financier ;
- Appui aux autres staffs du Secrétariat pour prendre en compte l’expansion des tâches de chaque membre si besoin; la validation des contrats d’emploi se fera au plus tard début 2015 ;
- Hébergement du Secrétariat dans les locaux de la MAVA; l’inclusion du Secrétaire Générale dans les réunions hebdomadaires de l’équipe MAVA ;
- Désignation d’un point focal pour assurer un bon appui et une meilleure coordination technique pour l’autonomisation ;
- Appui financier pour le recrutement de consultants pour appuyer le processus d’autonomisation avant fin 2015 ;
- Appui financier aux activités prévues dans le PTBA 2015 (indiquées en rouge dans le document en annexe 3) pour un montant total d’activités de 280 K€.

Discussion

Dans la discussion, les membres du comité ont donné leur accord de principe sur les activités arrêtées dans ce plan de travail ainsi que les budgets estimés pour chaque activité. Cependant, le comité exécutif voulait avoir plus d’information sur la planification dans le temps et le responsable des activités afin de permettre une priorisation.

Recommandation

Le comité exécutif recommande que le Secrétariat complète ce plan en ajoutant des colonnes décrivant la planification dans le temps pour chaque activité, le responsable au niveau du staff du Secrétariat ainsi que la source de vérification pour l’atteinte des cibles annuelles pour chaque activité.

Le Secrétariat devra quand même regarder la durée pour la mise en œuvre de chaque activité afin de les prioriser, sachant que la priorité première pour le RAMPPO sera de conduire le processus d’autonomisation du Réseau avant fin 2015.

4b. STAFFING DU SECRETARIAT

Le SG a présenté la nouvelle configuration du staff du Secrétariat vue l’expansion dans les activités prévues en 2015.

- Secrétaire Générale
 - Secrétariat du réseau
 - Coordination technique
 - Réseautage et développement de partenariat
- Représentation et promotion du réseau
- Rapportage
- Coordonnateur de recherche et de projets

- Recherche et renforcement du réseau
- Base de données
- Développement de partenariats
- Appui au secrétariat
- Appui technique et scientifique aux membres
- Appui communication et capitalisation
- Coordonnateur communication et relations publiques
 - Communication institutionnelle du réseau
 - Communication entre les AMP membres et les partenaires
- Communication Sociale
- Communication événementielle
- Production de supports et outils de communication du réseau[1]
- Appui aux activités techniques du réseau
- Relation presse
- Assistant Administratif et financier
 - Responsabilités Administratives
 - Responsabilités Financières
 - Gestion du programme de petites subventions

Discussion

Après cette discussion, le SG a présenté les grandes lignes et tâches de chaque poste du Secrétariat ainsi que l'addition d'un nouveau staff responsable financier et administratif. De là la nécessité de trouver des moyens pour mieux communiquer et améliorer la visibilité, ainsi que le besoin de mettre un accent sur l'éducation environnementale et social autour de nos activités sont déterminants au succès du réseau ; donc le poste de coordonnateur de communication et relations publiques est très important. Dans la discussion, le représentant de la MAVA a questionné sur la pertinence de la décision de mettre la gestion du programme de petites subventions, un nouveau programme du réseau qui prévoit l'octroi des montants de 2500 au 5000 euros aux AMP selon les critères, sous la responsabilité du responsable financier et administratif. Le SG a noté que le RAF est sous sa supervision et que toute l'équipe du Secrétariat sera impliquée dans la mise en œuvre de ce programme à tous les niveaux, y compris le coordonnateur de recherche et de projets.

5. PROCESSUS DE LA REVISION DE LA STRATEGIE REGIONALE D'AMP OUEST-AFRICAINES

La stratégie régionale des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest existe depuis 2002. Une feuille de route a été validée pendant la 5^{ème} AG du RAMPAO en novembre 2013 ce qui a conduit à l'écriture d'un concept de projet pour la recherche d'un appui financier. Les résultats attendus de ce projet étaient les suivants:

- un état des lieux du contexte actuel (social, politique, économique) et de l'atteinte des objectifs de la stratégie régionale des AMP ouest-africaine de 2002;
- mobilisation de toutes les catégories de parties prenantes pour définir de façon conjointe des priorités et actions communes, ainsi que des cadres d'intervention et des actions à promouvoir pour leur mise en œuvre collective ;
- stratégie révisée qui définit en outre des actions que les Etats ouest-africains pourraient entreprendre conjointement et/ou individuellement pour achever les objectifs fixés par la CDB d'ici 2020 et qui harmonise des actions entreprises dans les pays avec les priorités définies au niveau sous régional.

Ce projet a été soumis au PRCM et a reçu une réponse positive. Cependant le PRCM a demandé au Secrétariat d'inclure dans le projet les activités pour mieux impliquer les populations (telles que les communautés côtières, les collectrices de coquillages, les pêcheurs artisans, les femmes et les jeunes, les promoteurs touristiques, les parlementaires, etc.). Il a souligné aussi le besoin de mener un processus de communication qui informe le public en général sur les enjeux de l'évolution de la zone côtière et du rôle des AMP vis-à-vis de cette

évolution et qui les engagent dans la recherche des solutions. Suivant cette réaction, le Secrétariat a révisé la note conceptuelle pour la donner aux potentiels bailleurs (i.e. UICN Biopama).

Discussion

Les membres du comité exécutif se sont mis d'accord sur le besoin de révision de la stratégie régionale des AMP en Afrique de l'Ouest. Les stratégies nationales des AP donnent des orientations et des fondements pour la stratégie régionale. Les questions des EBSAs, l'efficacité de gestion des AMP, l'importance des communautés sont de nouvelles questions. La stratégie révisée doit être dynamique et doit répondre aux problèmes actuels des AMP. L'ancienne stratégie était développée de façon consensuelle, ce qui doit être la même chose pour la stratégie révisée. La pertinence de la révision pendant que le réseau est dans un processus d'autonomisation était posée.

Vu l'importance d'achever le processus d'autonomisation, il est plutôt souhaitable de ne pas précipiter la finalisation de la révision de la stratégie régionale des AMP. Il est important d'étudier l'état d'avancement des objectifs de la stratégie de 2002 pour informer les réflexions autour du processus actuel d'autonomisation du réseau. L'état des lieux est un produit important en lui seul qui pourra informer le développement d'une nouvelle stratégie pluriannuelle pour le RAMP AO. Engager les pays dans l'écriture d'une nouvelle stratégie est essentiel, mais cela ne pourra se faire sereinement qu'une fois que le RAMP AO aura défini sa nouvelle structure et avancé fortement dans son processus d'autonomisation. Pour le moment, il est donc recommandé de se focaliser dans un premier temps sur l'Etat des lieux de la mise en œuvre de la stratégie uniquement.

Recommandation

Le comité a donc recommandé que le Secrétariat poursuive le financement du PRCM pour recruter un consultant qui fera l'état des lieux/ un diagnostic de l'actuelle stratégie pendant l'année 2015. Le processus de révision de la stratégie, suite à la validation de cet état des lieux, pourra se faire une fois que le RAMP AO aura achevé son processus d'autonomisation.

6. L'ORGANISATION DE LA 6^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE RAMP AO

La SG a ouvert la discussion sur l'organisation de la 6^{ème} AG du réseau en commençant par souligner l'importance de l'organiser aussitôt que possible pour la validation et la mise en œuvre du processus d'autonomisation. Comme cette assemblée était prévue en Guinée Conakry, il faut considérer l'impact de la situation sanitaire actuelle compte tenu de l'épidémie Ebola sur une organisation effective, sur la participation des membres et les partenaires clés, et sur les coûts de l'organisation. Si la situation sanitaire fait que l'AG devrait être déplacée, il faut rechercher d'autres lieux d'organisation possibles et discuter de la faisabilité de continuer l'organisation en marge du Forum Régional du PRCM vu l'incertitude du lieu et du timing. Il faut pour assurer le maximum de participation des membres considérer les possibilités d'organiser des réunions virtuelles ou téléconférences.

Recommandation

Le Secrétariat doit organiser l'AG aussi tôt que possible (en juin ou juillet 2015 et au plus tard en septembre 2015) vu le besoin de valider les règlements et statuts pour la nouvelle structure d'un réseau autonome pour lui laisser le temps de réaliser des différentes démarches administratives avant fin décembre 2015.

Le Secrétariat doit suivre étroitement l'évolution de la situation sanitaire en Guinée Conakry. Si, à la date du lundi 2 mars 2015, cette situation n'a pas évolué de façon suffisamment positive pour permettre une bonne organisation de l'AG (en se référant notamment aux recommandations officielles de l'Organisation Mondiale de la Santé ou du Ministère français

des Affaires Etrangères), il faudra identifier un lieu alternatif afin de mener les missions de planification logistique à temps pour permettre une organisation optimale de l'AG.

7. DIVERS

Suite à la fermeture du bureau du WWF, le Secrétariat a reçu une délégation du WWF Allemagne qui cherchait un partenaire pour assurer la continuation du projet « Fish for Life » qui est mise en œuvre dans l'AMP de Saint-Louis au Sénégal. Le WWF Allemagne a présenté le projet au Secrétariat pour explorer la possibilité que le réseau assume le rôle de superviseur du projet après une visite diagnostique déterminant les enjeux qui se posent sur le terrain.

Discussion

Compte tenu du fait que cette AMP est membre du réseau, il est important de la soutenir dans l'amélioration de sa gestion et de sa gouvernance en faisant la visite diagnostique afin d'amélioration de la gestion du projet. Cependant, vu l'importance du processus d'autonomisation, les membres du comité ont insisté sur le besoin de prioriser ce processus et ne pense pas que le Secrétariat a la capacité de jouer un rôle de superviseur.

Avant la clôture de la journée, le représentant du PNBA a pris la parole pour transmettre le message du Directeur de cette AMP, Maitre Aly Ould Mohamed Salem. Le représentant du Directeur du PNBA a rappelé que la République Islamique de Mauritanie a signé, à travers le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et le Ministre des pêches et de l'Economie Maritime, la déclaration de reconnaissance officielle du RAMPAO parce qu'elle est consciente que la coopération sous régionale constitue un pas décisif vers la protection et la conservation des ressources marines et côtières des états de cet écorégion. Toutefois, certains pays signataires estiment que la représentation étatique au niveau de ce réseau ne doit aucunement être mise au même niveau que celle d'une AMP communautaire, d'une association ou d'une ONG.

Par ailleurs, la Direction du PNBA, à travers son représentant, a émis le souhait que le RAMPAO revoit le processus électif actuel " One AMP, One Vote" au sein du réseau et de procéder à son toilettage en le pondérant par d'autres facteurs (taille, ancienneté, autonomisation, etc.) eu égard au fait que de petites AMP communautaires ne peuvent raisonnablement pas être logées à la même enseigne qu'une gigantesque et historique AMP telle que le PNBA.

8. CLOTURE

La réunion s'est clôturée à 16h30 avec les remerciements du Secrétaire General de la participation et l'engagement des membres au long de la journée.